

Article 1 :

**SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES MOBILITES DU BETAIL EN RCA :
ANALYSE ET CRITIQUE**

Dr Guy-Florent ANKOGUI-MPOKO

Enseignant-Chercheur

Département de Géographie

Université de Bangui

ankogui@yahoo.fr

RESUME

Les mobilités du bétail en Centrafrique comme dans toutes les zones de savanes d'Afrique centrale est un phénomène nouveau. La pénétration des éleveurs Peulh venus du Cameroun a inauguré les mouvements du bétail, qui, au fil du temps, gagnera toutes les régions du pays. Ces questions relatives à la circulation du bétail ont donné lieu à un certain nombre de publications. De l'analyse de celles-ci, il ressort que les dynamiques et les impacts des mouvements du bétail peuvent simultanément être considérés à différentes échelles : locale, régionale, internationale. Ces déplacements temporaires ou définitifs sont liés aux aléas climatiques, aux raisons économiques (recherche de meilleures conditions de vie), sociales (conflits sociaux) et de plus en plus politiques (crises militaro-politiques). Les impacts de ces migrations sont nombreux et s'observent tant au niveau du milieu physique qu'humain, et contribuent de façon évidente à la restructuration du territoire.

Mots clés : Mobilités, migrations, pastoralisme, bétail, environnement, conflits

ABSTRACT

Livestock mobility in the Central African Republic as in all the savannah areas of Central Africa is a new phenomenon. The penetration of Peulh herders from Cameroon has ushered in cattle movements, which over time will reach all parts of the country.

These questions relating to the circulation of cattle have given rise to a certain number of publications. From the analysis of these, it appears that the dynamics and impacts of livestock movements can simultaneously be considered at different scales: local, regional, international. These temporary or permanent displacements are linked to climatic hazards, to economic reasons (search for better living conditions), social (social conflicts) and more and more political (military-political crises). The impacts of these migrations are numerous and are observed both at the level of the physical and human environment, and contribute obviously to the restructuring of the territory.

Keywords : Mobilities, migrations, pastoralism, livestock, environment, conflicts

Si cet article vous intéresse, vous pouvez [télécharger gratuitement ici](#).

INTRODUCTION

La question des mobilités du bétail sont indissociables de celles de l'élevage bovin dans le pays. Celles-ci ont fait l'objet d'une assez abondante littérature dont les principaux thèmes qui se dégagent font référence à la typologie, aux modalités, à l'impact de ces migrations et à la gestion des transhumances, ainsi qu'aux conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le présent article est une synthèse de ces publications sur la problématique des mobilités du bétail en RCA. Compte tenu des difficultés d'accès à la documentation dans notre pays, cette synthèse ne prétend pas être exhaustif, ni à fortiori statistiquement représentatif de la documentation produite sur le sujet. La restitution de cette synthèse bibliographique se fera en deux parties. Dans la première nous parlerons des déplacements régionaux du bétail et dans la seconde, nous traiterons des migrations humaines. Nous concluons ce travail par une petite discussion.

I. Le pastoralisme en Centrafrique, une activité relativement récente concentrée en les mains des populations peules

1.1. L'élevage bovin en RCA, une activité venue d'ailleurs

Tous les documents sur l'élevage des bovins en Centrafrique son installation récente dans le pays. A en croire Bille (1964), les premiers éleveurs bouviers (Peulh Mbororo) auraient commencé à s'installer définitivement sur le territoire dans les années 1920-1925, en provenance du Cameroun voisin. "Mais d'autres Mbororo nomadisaient déjà depuis quelques années dans la vallée de la Mbéré, au nord-ouest du pays" (Boutrais J., 1988). Comme l'affirme M. Eldrige (1983), le département de la Mbéré fut d'abord une zone de pâturage de saison sèche, tout comme les hauts plateaux de Bouar-Bocaranga. Ce n'est que par la suite qu'il devint le refuge des Mbororo fuyant les exactions des Foulbé. C'est d'ailleurs pour cette raison, que les Mbororo pénétrèrent en Centrafrique vers les années 1920-1924.

Mais au-delà de cette cause politique, l'installation de peuls en Oubangui-Chari actuelle RCA est le résultat de la politique volontariste de l'administration coloniale. "L'évolution de l'élevage en Centrafrique tiendrait de l'aventure et, à la limite du suicide, si les éleveurs n'avaient pas l'assurance de disposer d'appuis techniques" (Boutrais, Op.cit). Déjà en 1924-25, quand les premiers éleveurs se sont installés dans la partie Nord-Ouest du pays, l'administration coloniale avait déployé tous les efforts possibles pour non seulement les maintenir dans le pays, mais également dans l'intention d'attirer de nouveaux venus. "Toutes ces dispositions répondaient à

un souci majeur ; celui de ravitailler la garnison militaire de Bouar et les villes de Bangui, Berberati, Carnot, Bozoum et Bossangoa en viande de bœuf, ceci, grâce à l'opportunité qu'offrait en terme de stock potentiel de viande à porté de main, la présence de grands troupeaux de bovins stationnés dans le pays" (Ankogui-Mpoko G.F., 2002).

Face à l'afflux des éleveurs venus du Cameroun, l'administration pour désengorger les pâturages de la région de Bouar-Bocaranga, installa quelques éleveurs dans la région de Boda en 1936 (Crouail J.C., 1969). L'administration coloniale d'après cet auteur, profita de la peste bovine qui s'était déclaré un peu plus tôt, pour étendre l'élevage vers l'Est, sur les plateaux du Nord-Est de Bambari entre 1938 et 1940. Un service régional d'élevage fut créé à Bambari avec les différents aménagements réalisés au Nord-ouest du pays. Comme le souligne Boutrais, Op.cit) "l'utilisation gratuite des bains détiqueurs et l'aménagement des pâturages ont offert une opportunité d'un encrage des Mbororo dans l'espace centrafricain". En effet, les insecticides qui imprègnent les poils des animaux agissent non seulement contre les tiques mais aussi contres les glossines, favorisant ainsi l'augmentation rapide des troupeaux : une aubaine pour l'éleveur peul.

Cette assistance sanitaire a permis aux éleveurs de se disséminer dans l'ensemble du territoire. Seules les savanes inhabitées du grand Est du pays sont restées pendant longtemps à la marge de la progression des troupeaux. Ces régions ont connu très récemment un afflux important d'éleveurs, fuyant les problèmes qu'ils rencontraient sur leurs anciennes installations, notamment les exactions perpétrées par les éléments de la séléka et des anti-balaka depuis les crises de 2013-2014 (Betabelet et al., 2015).

1.2. Les Peulhs, principaux acteurs des déplacements du bétail en Centrafrique

Les éleveurs qui sillonnent le territoire centrafricain à longueur d'année appartiennent à deux groupes de populations : les peulhs et le arabes (Prioul C., 1971 ; Boutrais, 1985, 88 et 90 ; Sarandji S., 1995 ; Kotaguinza A., 2002). De ces deux groupes, les peuls sont de loin les plus représentés. En effet, ils détiennent plus de 95% du cheptel bovin national (Lemasson C. et Rameyoko, 1990 ; Kotaguinza, 2002). Ce monopole des peulhs dans ce secteur d'activité, en dépit de près d'un siècle de cohabitation avec les populations "autochtones" s'expliquerait par des raisons culturelles. L'élevage bovin jusqu'en 1920 était méconnu des centrafricains, qui ignorent tout de cette activité séculaire peule.

Sur les origines des peuls centrafricains, à en croire Boutrais (1988, 1990 et 1994), "ces populations nomades font partie du bloc culturel de l'est qui s'est scindé depuis plusieurs siècles de ceux du Fouta-Djalou et du Sénégal. M. Dupire (1962) et D.J. Stanning (1959) retracent les migrations suivies depuis le nord de l'actuel Nigeria (Kano, Sokoto, Bornou) où leurs ancêtres séjournaient au début du 19^e siècle. Parmi ces éleveurs peuls, on distingue les Mbororo des Foulbés et des peuls "tchadiens".

Les Mbororo sont les premiers peuls qui ont pénétré en RCA dans les années 1920 en provenance de l'Adamaoua camerounais, où ils ont fuit les exactions des Lamidos foubé (Boutrais, 1985). Ce groupe est de loin le plus important du pays. Il se subdivise en deux groupes : les anciens (Djafun, Wodaabé, Akou) et les nouveaux ("Tchadiens"). Le groupe Djafun constitue le groupe ethnique peul Mbororo le plus important de Centrafrique et les premiers arrivés. Ils ont été suivis par les Wodaabé, puis par les Akou. La pratique de la religion musulmane et la détention de bétail à la robe rouge acajou différencient les Djafun des autres populations peule ; ceux-ci jouissent d'une véritable assise politique dans le pays : ils dirigent la plupart des communes d'élevage du pays. (Kotaguinza A., 2002).

Les peuls nouveaux venus sont ceux arrivés à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et que les autres appellent des tchadiens ("*imBe Saadi*"), à cause de leur entrée par la frontière du Tchad (Seignobos, 2008). Il s'agit des groupes aussi composites que ceux venus du Cameroun. Certains auteurs comme Boutrais et Crouail (1986), pensent que ceux-ci appartiendraient aux groupes Wodaabé et Akou originaires du nord Nigeria, qui n'ont fait le plus souvent que transiter par le Sud du Tchad. Très mobiles et toujours installés très loin des axes routiers pour éviter les contrôles du personnel de l'élevage, ces éleveurs que l'on retrouve surtout dans les préfectures de l'Ouham (Bouca, Batangafo) et de la Haute-Kotto (Bria, Yalinga) sont souvent présentés aux autorités administratives comme des « coupeurs de route » A. Kotaguinza (Op.cit). Parmi ces « Tchadiens », on relève les Biibe Woyla, Hontorbe, Anagamba, et surtout les Uuda'en chez qui, d'après Chauvin et Seignobos (2013), se recrutent les chefs de file zaraguina.

La dernière catégorie de pasteurs que l'on retrouve en Centrafrique est constituée d'éleveurs en provenance du Soudan. D'après Kotaguinza A., ce groupe est composé de tribus arabes et des populations issues d'ethnies *Sankara* et *Wewebe*. Ces éleveurs en provenance des régions du Darfour et du sud soudan ont commencé à envahir de façon saisonnière les zones cynégétiques du nord-est et du sud-est de la République centrafricaine au début des années 1990, par Am-Dafok dans la Sous-préfecture de Birao et par Mboki dans la Sous-préfecture d'Obo. Ces dernières années, nombreux sont ceux qui se sont définitivement installés ces régions de la Haute-Kotto, du Haut-Mbomou et de la Vakaga, encouragés par la prise de pouvoir de la coalition séléka en 2013 (Tidjani, 2018). Outre ces populations peules et arabes qui constituent les principaux acteurs des déplacements du bétail, il faut signaler que certains agriculteurs centrafricains et commerçants d'origine ouest africaine disposent de troupeaux de bétail qu'ils confient aux bouviers peuls.

II. Typologie et motivations de la mobilité du bétail en Centrafrique

2.1. Typologie des déplacements du bétail

En Centrafrique, les documents abordant des problèmes d'exploitation du bétail citent deux types de mouvements : les transhumances et les migrations. Sur la transhumance, Boutrais J.

(1978) estime qu'il s'agit à "cette latitude d'une transhumance de saison sèche, alors qu'en zone sahélienne, les éleveurs effectuent une transhumance d'hivernage". Cette opposition correspond à des rapports saison des pluies/saison sèche inverse d'un milieu à l'autre. Jusqu'en 1970 affirment Kotaguinza, les dates et les sites sont planifiés et arrêtés de concert avec le Service de l'élevage qui suit les activités des éleveurs pendant les déplacements. Depuis lors, la décision de transhumer et le choix de l'endroit sont libres.

D'après Lemasson (1992), les décisions de transhumer et la date de départ sont discutées par les différents propriétaires du bétail constituant le troupeau, mais ce sont ceux qui le gèrent habituellement (chefs de famille et bouviers) qui ont voix prépondérante. Les transhumances durent en moyenne six mois. Les départs ont lieu en début de saison sèche et les retours vers les campements de saison des pluies s'échelonnent dès l'arrivée des premières pluies (mars). Il arrive que tout le troupeau propriétaire de bétail parte en transhumance, mais, souligne cet auteur, "le plus souvent, ce travail et cette responsabilité très valorisés dans la société peule, sont confiés aux jeunes adultes masculins".

Tous les auteurs s'accordent sur le fait que les déplacements s'effectuent généralement du Nord vers le Sud en direction des savanes proches de la forêt dense. Mais Boutrais (1988) et Kotaguinza (Op.cit) signalent qu'il existe des particularités selon les régions. Ainsi, les éleveurs du nord-ouest en majorité sédentaires parcourent de faibles distances vers les vallées de la Mambéré, de la Mbéré ou de la Pendé. Une particularité de la RCA souligne Boutrais (Op.cit) est que les grandes rivières ne s'accompagnent pas comme au Sahel, de plaines alluviales dont les pâturages de décrue attirent d'innombrables troupeaux en saison sèche. Néanmoins, quelques sections de vallées concentrent des troupeaux transhumants : celles de l'Ouham-bac en amont de Bossangoa, de la Mbi au sud de Bossembélé, de la Mpoko au nord de Bangui. Les distances parcourues lors de ces transhumances varient de quelques kilomètres (auprès d'un point d'eau permanent) à plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres, notamment pour la transhumance transfrontalière. Lors de la transhumance, tout le groupe concerné ou seulement une partie de celui-ci, se déplace avec le bétail et revient à son point de départ. Mais dès qu'ils transhument dans de bonnes conditions dans un secteur, affirme Boutrais (1988), les Mbororo tentent d'y rester aussi en saison des pluies. "La transhumance - conclu-t-il -, prépare et sert d'essai à l'adoption de nouveaux sites d'élevage permanent".

La migration fait référence au changement d'habitat d'un ensemble de gens donné de manière envisagée comme définitive. Ces types de mouvements, dont les motivations et certaines modalités sont différentes, sont liés entre eux par le fait que les emplacements de transhumance sont souvent de futurs lieux de migration.

La décision de migrer relève officiellement du chef de famille, mais ici comme dans d'autres domaines, les choix particuliers (le moment de la migration, le trajet et sa durée, le nouvel emplacement) sont largement influencés par l'ensemble des membres de la famille. Une fois la

décision de partir prise et une fois le nouveau lieu d'installation choisi, il faut que le groupe familial avec son porte parole, le chef de famille, concrétisent leurs choix dans des modalités spécifiques. Compte tenu de l'abondance de l'eau et la disponibilité de l'espace en République Centrafricaine, la seule procédure systématique d'après Lemasson (1992), consiste pour les Peul qui viennent de loin (y compris de l'intérieur de la RCA) et qui ne connaissent pas les arDo local à lui demander la permission de s'installer. Il s'agit d'une formalité car souligne cet auteur, il n'a été relevé nulle part de demande qui ait été refusée.

Qu'il y ait nécessité d'autorisation ou non, les déplacements se font en petits groupes, le plus généralement des familles nucléaires, avec parfois des frères et leurs familles respectives. Il ne s'agit jamais de lignages migrant en bloc ni même de fractions de lignages entières. En revanche, le fait que les Peul soient installés dans un environnement qui paraît propice et que leurs élevages soient florissants attirent d'autres éleveurs dans la même région. C'est de cette façon, par flux restreints successifs, que des regroupements Peul s'opèrent et non par des migrations qui seraient organisés collectivement.

2.2. Les déplacements du bétail : entre contraintes écologiques, stratégie pastorales et pressions sociopolitiques

Comme dans la plupart des publications traitant des causes des déplacements régionaux du bétail en Afrique sub-sahélienne, celles concernant la RCA évoquent trois causes principales : les causes écologiques, socioculturelles et politiques.

A propos des *causes écologiques*, celles que pointent toutes les publications sont les grandes sècheresses qui ont frappé le Sahel en 1972-1973 et en 1983-1984. Celles-ci ont poussé de nombreux éleveurs sahéliens vers les savanes humides, notamment celles de la RCA. Concernant les éleveurs vivant en Centrafrique, Lemasson et Rameyoko (1990), attribuent aux migrations les mêmes causes que celles de la transhumance, à savoir de la recherche de meilleurs pâturages, celle d'un accès aux eaux de surface plus facile et plus régulier et la fuite devant l'extension de l'herbe du Laos (*Chromolaena odorata*). Dans les régions soudaniennes au nord de l'Ouham, la décision de transhumer tient surtout à des difficultés d'abreuvement du bétail. Vers Kouki, la plupart des cours d'eau sont à sec dès la fin d'octobre. Cet assèchement précoce contraindrait les éleveurs à se concentrer le long des rivières permanentes.

Le motif général de la décision de transhumer est avant tout la recherche de bons pâturages, non exploités lors de la saison de pluies précédentes. Boutrais (Op.cit) rapporte que des Mbororo, en particulier les Djafun, prétendent que leurs animaux ont l'habitude de brouter des herbes vertes et qu'ils refusent les pâturages desséchés. L'accoutumance à de bons pâturages en savanes humides contraindrait à la transhumance. Inversement, des animaux moins privilégiés par leurs pâturages habituels, comme les zébus blancs, souffriraient moins de la courte saison sèche de l'ouest centrafricain.

Ce faisant, les éleveurs à travers leurs transhumances mettent à profit deux milieux différents et complémentaires. Les zones de transhumance sont souvent inexploitable en saison pluvieuse du fait de la présence de maladies et de mouches. En revanche, leur utilisation en saison sèche permet de décharger les zones de départ, afin d'y éviter des surcharges et une dégradation du couvert herbacé. La qualité de l'herbe est donc le principal motif des déplacements saisonniers, qui suivent la dynamique des repousses. Les éleveurs sont en constante recherche de pâtures convenables et de points d'eau pour assurer un équilibre alimentaire et les meilleures conditions de fertilité (LE GALL, F., LHOSTE, P., 1995). Cette situation pousse parfois les premiers à une migration définitive. Il s'agit donc d'une stratégie pastorale.

A ces causes purement écologiques s'ajoutent des données sociopolitiques et relationnelles. Lemasson et Rameyoko, (1990) et Ankogui-Mpoko (2002) affirment que le recours à la grande mobilité est d'abord un moyen de défense face à des atteintes jugées insupportables. "Là où un chef de famille Peul est en dissension avec ses voisins ou son ardo et là où les conditions d'organisation sociales, politiques ou économiques ne lui conviennent pas, le déplacement de sa famille est une des solutions les plus évidentes qui se présentent à lui" (Lemasson C., 1992). A titre d'exemple, la guerre civile au sud du Tchad et les abattages intempestifs de bétail au Nigeria lors de la guerre du Biafra, sont des circonstances dramatiques qui ont fait fuir des éleveurs vers les pays voisins (Boutrais, 1990).

Depuis 1996, c'est surtout l'insécurité qui est à l'origine des déplacements des éleveurs et de leur bétail. Une insécurité liée au départ aux activités « classiques » des coupeurs de route, qui s'est complexifiée au fil des années avec la multiplication des bandes armées dans le pays et les récentes crises provoquées par la prise de pouvoir par la coalition séléka en 2013 (Ankogui-Mpoko, Banzhaf et Douma, 2004 ; Chauvin et Seignobos, 2013 ; Ankogui-Mpoko et Vircoulon, 2018). La déperdition des troupeaux qui en résulte occasionne des départs massifs d'éleveurs vers des zones plus ou moins à l'abri (le sud-ouest et l'est), soit pour quitter le pays. Ankogui-Mpoko et Vircoulon (2018), au vu cette situation très préoccupante, estiment qu'il serait temps pour le Gouvernement de prendre des dispositions pour restaurer l'autorité de l'Etat dans le pays et permettre aux populations et particulièrement aux éleveurs de vivre enfin en paix.

III. Impacts des mobilités du bétail sur les milieux

3.1. "L'arbre et le bœuf" : la reforestation et l'embuissonnement comme principales conséquences sur le milieu naturel.

Ce titre résume bien les études sur les impacts du pastoralisme en zone humide en général et particulièrement en RCA. Ce sujet a fait l'objet de nombreuses publications. "*L'évolution du milieu naturel devenue préoccupante à partir des sécheresses sahéliennes des années soixante-dix*" serait, à en croire Boutrais (1992), à l'origine de tant d'écrits. En République Centrafricaine, Koechlin (1961), Bille (1965), Peyre de Fabregues (1979), Desrotours (1981) et Boutrais (1992), font tous état de l'influence certaine du pastoralisme sur le milieu naturel. D'après ces

auteurs, la présence du bétail provoquerait d'abord des changements de types de graminées, comparables à ceux observés au Sahel : disparition des espèces les plus recherchées, constituées d'andropogonées (*Hyparrhenia spp.*), au profit de graminées à maturité précoce et à taille plus courte (*Panicum phalloïdiens*). L'installation de ces dernières, marque moins une réduction de biomasse herbacée, qu'une chute de valeur pastorale. Ensuite, lorsque la charge en bétail s'accroît, le *Panicum* disparaît à son tour, au profit de graminées basses (Rippstein, G., 1985).

Contrairement au Sahel, l'évolution des savanes fortement pâturées de la RCA ne s'est pas arrêtée à la dénudation du sol. Dès le stade à *Panicum*, des arbustes résistants aux feux ont commencé à proliférer. Les graminées basses et surtout les sols dénudés ont facilité la propagation d'*Harungana madagascariensis*, arbuste envahissant, dont Bille (1965) signalait déjà la présence dans le Nord-Ouest et d'autres arbustes comme *Piliostigma thonningii*, *Imenocardia acida*, et *Anona senegalensis*. Combinant ses observations à celles de ses prédécesseurs, Y. Boulvert (1980), constatait que *Harungana* et surtout *Samanea leptophylla* envahissait une zone plus vaste que celui circonscrit par Bille en 1964. S'appuyant sur le constat de Boutrais (1980) au sujet de l'Adamaoua Camerounais, il conclut « *qu'au vu du pourcentage élevé de jeunes essences arborées dans la composition floristique de la végétation des zones de pâturage permanent, il semble que le paysage végétal actuel ne soit qu'une phase transitoire vers la reforestation de l'ensemble de ces régions* » (Boulvert, 1990).

Hormis l'influence des arbustes, l'embuissonnement à l'herbe du Laos (*Chromolaena odorata*) constitue une autre forme d'évolution des pâturages observée dans l'ensemble de la région. Introduite en République centrafricaine à partir des zones forestières, cette plante se serait propagée dans les régions pastorales par le truchement du bétail qui l'y aurait amenée sous ses poils (Peyre De Fabregues, 1975).

Les chercheurs estiment que la dégradation constatée des pâturages provient de mauvaises pratiques pastorales des éleveurs en zones de savanes humides et d'une mauvaise utilisation du feu. Bille (1967) et Peyre de Fabregues (1975) ont démontré que les feux précoces font moins de mal aux arbres que les feux de pleine saison sèche et ceux-ci moins que les feux tardifs. Or, les éleveurs recourent de plus en plus souvent aux feux précoces qui n'assurent pas un nettoyage complet de la végétation (Boutrais, 1980).

Le principe d'aménagement pastoral qui résulte de cette conception préconise d'abord une mise en défens totale des pâturages menacés tant que le tapis herbacé n'est pas reconstitué. "Lorsque les herbes couvrent le sol avec une densité suffisante, on allume des feux de pleine saison sèche ou tardifs pour qu'ils soient les plus violents possible contre les arbustes" (Bille, 1965). Cette méthode de remise en herbe des pâturages s'appuie sur une bonne utilisation des feux. Elle découle d'une conception que Bille (1964), résume par la formule suivante : "*pas de savanes sans feux, donc pas d'élevage extensif sans feux*". En cas d'échec, on recourt aux déboisements.

La question qui se pose est celle de savoir si la destruction des arbres doit être systématique ou partielle ?

En réponse à cette question, Boutrais (1980), estime que compte tenu du coût de revient prohibitif des aménagements pastoraux dans les régions de savanes humides, «la coexistence de l'arbre et du bœuf, même remise en cause ou condamnée, restera encore longtemps le signe distinctif du paysage pastoral en zone soudano-guinéenne.

3.2. Impacts humains du pastoralisme : entre moteur économique et facteurs de conflits

Les impacts des pasteurs Mbororo sur le milieu humain en Centrafrique, ont été très peu abordés par les auteurs. Le premier à les évoquer fut C. Prioul (1971) qui dans son article intitulé " *Éleveurs nomades et paysans sédentaires dans le nord-ouest centrafricain* ", estimait en 1970 que le bétail apportait à cette région de Centrafrique un flux monétaire équivalent à la moitié de celui qu'amène le diamant dans le sud-ouest et au quart de celui procuré par le coton à toute la paysannerie de la dorsale. "En moins d'un siècle - écrivait-il -, une symbiose s'est réalisée entre éleveurs nomades et paysans sédentaires, de telle sorte qu'une portion non négligeable des bénéfices provenant de l'exploitation du cheptel se diffuse dans les villages". Cette diffusion se ferait à travers des échanges directs sous forme d'achat de produit divers dans les villages et sur les marchés hebdomadaires locaux, ou sous forme de location de services. A cela s'ajoute le développement de la culture attelée dans certaines régions du Nord-ouest et du Centre du pays et la constitution d'un cheptel bovin autochtone qui n'a été possible que grâce à la cohabitation des éleveurs avec les agriculteurs.

Outre ces incidences économiques, il faut ajouter les effets techniques et socioculturels. Sur ces deux points, Lemasson et Remayeko (1990), Kotaguinza (2002), Ankogui-Mpoko (2002) et Walidou Chahair Modibo (2002) évoquent des influences de part et d'autres. Sur le plan technique, Ankogui-Mpoko (2002), parlant des agroéleveurs Banda du nord-ouest de Centrafrique affirme que ceux-ci, ignorant des techniques d'élevage bovin se rapprochent le plus souvent des Mbororo pour apprendre les techniques de gardiennage et les soins à administrer au bétail. Il en est de même pour les femmes Mbororo, qui de plus en plus apprennent la pratique de l'agriculture en aidant les femmes des agriculteurs au moment des semis, des récoltes et du rouissage de manioc. "Ces échanges qui se font la plupart du temps en *Sango*, avec le recours aux mots *foulfouldé* pour désigner les maladies et la robe du bétail, renforcent les liens entre les deux groupes" (Lemasson et Remayeko, Op.cit). Sur le plan socioculturel, tous ces auteurs soulignent la transformation des mœurs qui découlent de cette cohabitation. "Dans la plupart des communes d'élevage du Nord-ouest de Centrafrique, rares sont les Gbaya qui ne parlent pas le foulfouldé et les Mbororo qui ne comprennent le Gbaya" Ankogui-Mpoko (1993).

Mais tous ces aspects positifs ne doivent pas occulter les difficultés de cohabitations de ces populations, qui font d'ailleurs une place beaucoup plus importante dans les différentes publications. Parmi les problèmes que posent les mobilités du bétail il y a les conflits entre les éleveurs et les "autochtones, la paupérisation et la désarticulation de l'organisation sociale des éleveurs.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs en Centrafrique prennent de nombreuses formes. Si en 1971, C. Prioul ne signalait que "quelques heurts" qui "éclatent parfois à l'occasion de la mise à feu intempestive des terrains de chasse ou des dégâts causés aux plantations par les troupeaux", Ankogui-Mpoko et al (2004) dans leur "*Rapport de mission d'étude sur les conflits agriculteurs éleveurs en RCA*" présentent une situation beaucoup plus complexe et de grande ampleur aujourd'hui. Ces auteurs en se basant sur des symptômes de conflits initialement recensés et sur la fréquence des formes de conflits, ont élaboré une typologie des formes de conflits entre agriculteurs et éleveurs les plus récurrents dans le contexte de la Centrafrique. Le principal critère de distinction employé au niveau de cette typologie est celui de la « nature juridique » des conflits, en distinguant les cas pouvant être classés « affaires civiles », du fait de leur nature de dommage d'intérêt issue d'une infraction par une partie, et les conflits pouvant être classés « affaires pénales », du fait des motifs d'ordre plutôt criminel. Cette classification a permis de distinguer les *conflits liés aux dégâts aux cultures*, qui sont des conflits relevant des affaires civiles (destructions soit accidentelles, soit délibérés des champs et dégâts provoqués à travers les "champs pièges"), des *conflits liés à des actes plutôt criminels d'appropriation des biens d'autrui*, qui se manifestent d'une part à travers les tueries de bétail et d'autre part, par des attaques collectives des agriculteurs. En dehors de ces deux grands types de conflits, ils ont recensé d'autres conflits plutôt mineurs, du fait de leur faible fréquence. Il s'agit notamment des vols du bétail ou des récoltes, des cas d'empoisonnement de l'eau, de l'obstruction de l'accès à l'eau par les exploitants des diamants, des conflits d'intrusion dans les aires protégées et des conflits fonciers.

Les déplacements du bétail sont parfois non seulement à l'origine de la paupérisation des éleveurs, mais de plus en plus la cause de profondes mutations sociales.

Sur la paupérisation des éleveurs, Lemasson et Remayeko (Op.cit) ont constaté que nombreux étaient des éleveurs qui se sont appauvris soit à cause des épizooties, soit parce qu'ils se sont engagés dans la politique et ont donc ainsi dilapidés leurs troupeaux. Contraints d'abandonner tels usages et d'adopter telles pratiques (la consommation du manioc ou l'agriculture, par exemple), les mentalités se transforment progressivement par étape. "Chaque palier est un mélange de deux cultures, un métissage forcé pas toujours indolore où le décompte des gains et des pertes ne se calcule pas en terme de choix" (Le Masson, 1992). Ce métissage transparaît chez les enfants que certains adultes accusent de beaucoup de maux (manque de sagesse, sottise, impolitesse, etc.), car ayant l'esprit trop ouvert sur le monde. Ces contacts avec le monde

extérieur sont des réalités qui ont changé leurs rapports aux autres et permettent de relativiser les problèmes et surtout de dialoguer sur les mêmes bases.

"C'est à ce niveau que la transformation de la société Mbororo constitue un espoir pour le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs" souligne Ankogui-Mpoko (2002). "Car, pour qu'il y ait règlement, il faut que les parties prenantes apprennent à se connaître entre eux, ce qui facilite énormément le dialogue". "Le seul danger pour les jeunes éleveurs - d'après cet auteur - serait que ces derniers se désintéressent de l'élevage jusqu'à perdre définitivement des savoirs ancestraux d'une valeur inestimable", inquiétude qu'il justifie par le comportement de la plupart des jeunes adultes de cette communauté qui se sont lancés dans la consommation d'alcool et de tabac, entraînant de devenir un fléau. La forte consommation de stupéfiants par les jeunes peuls militarisés et les exactions commises par ceux-ci suite aux crises de 2013-2014 confirment hélas cette inquiétude (Ankogui-Mpoko et Betabelet, 2015).

IV. Les tentatives de gestion des déplacements du bétail

Quelques publications scientifiques et des textes officiels de l'Etat centrafricain, nous permettent d'avoir une idée précise des tentatives de l'administration de gérer les mouvements du bétail sur le territoire national, depuis la période coloniale à nos jours.

La première fut celle du cantonnement du bétail sur les hauts plateaux du nord-ouest pour des raisons sanitaires. Les premiers troupeaux zébus arrivés dans les années 1920 étaient concentrés en Région Ouest dans les Sous-préfectures de Bouar, de Baboua et de Bocaranga. Ces zones couvrent les versants de l'Adamaoua, côté centrafricain. Pour les prémunir des maladies, l'administration avait délimité les zones d'élevage en fonction de la présence des glossines dans les régions forestières du Sud du pays.

A la fin des années 1930, du fait de l'augmentation rapide du cheptel bovin et de l'épizootie de la peste bovine, une partie des troupeaux zébus a été transférée sous le contrôle du Service de l'élevage, de l'Ouest vers l'Est, dans les Préfectures de la Ouaka (Bambari) et de la Basse-Kotto (Alindao).

Dès les premières années de l'indépendance, sous la pression des grands chefs Mbororo extenués par les conflits opposant agriculteurs et éleveurs, l'Etat centrafricain va tenter de trouver une solution aux problèmes du foncier pastoral, par la création des communes d'élevage. Le titre III de la Loi n°64/32 du 20 novembre 1964 portant création et organisation des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives en République centrafricaine, définit et donne les modalités de la formation de ces communes rurales de zone d'élevage, de la désignation des Maires ainsi que celle de la gestion du Conseil municipal.

Après la réforme agraire de 1970, la levée des barrières au niveau des frontières des premières zones d'élevage sous le regard d'un Service d'élevage impuissant et désorganisé va provoquer la dispersion anarchique des éleveurs à travers tout le territoire. Les savanes boisées des zones forestières du Sud, jadis craintes à cause des infestations par les glossines, sont occupées par des troupeaux de bovins zébus.

Au milieu des années 1980, l'administration soucieuse de remettre de l'ordre dans le secteur pastoral promulgue l'Ordonnance n°86.057 du 15 septembre 1986 qui porte institution et organisation des Zones d'actions agropastorales en République centrafricaine. Théoriquement, pour « *offrir à l'éleveur la garantie d'utilisation des pâturages et de jouissance du droit exclusif d'exploitation de l'espace foncier mis à sa disposition* » (Kotaguinza, 2002). Dans cette dynamique, cinq ZAGROP furent créées : les premiers en 1986 et les derniers dix ans après.

Ce que l'on peut retenir des ces mesures étatiques est qu'elles visaient toutes, de façon sous-jacente, la sédentarisation des éleveurs. Le constat aujourd'hui est celui d'un échec dans la mesure où, au fil des années, les limites géographiques des communes rurales d'élevage sont devenues caduques à cause du nombre grandissant d'éleveurs et de celui du cheptel bovin. Les études initiales n'avaient pas pris en compte cette éventualité. La dispersion des éleveurs peuls dans le pays a amené les Maires des Communes d'élevage à étendre leurs rayons d'actions au-delà des limites de leur zone de juridiction, ce qui ne va pas sans créer des tensions entre eux-ci et leurs pairs des autres communes ; des tensions plutôt en faveur de la mobilité des éleveurs.

V. Discussion et Conclusion

Parler des mobilités animales en Centrafrique, c'est non seulement parler d'une réalité qui existe depuis un peu plus d'un siècle, mais également aborder le problème de la libre circulation du bétail aujourd'hui. Du phénomène des mobilités animale en RCA, il apparaît une abondance de documents qui se justifie par l'ampleur et les enjeux liés au phénomène suite aux récentes crises qui ont frappé le pays. Ces crises ont attirés l'attention des organismes internationaux, qui sont aujourd'hui les seuls à aborder ces questions. Les déplacements régionaux du bétail impliquent non seulement une activité inconnue dans le pays (donc objet de curiosité), mais également des gens venus d'ailleurs, avec des comportements différents. De plus, les activités pastorales depuis leurs débuts jusqu'à un passé récent, ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités administratives (coloniales d'abord, puis centrafricaines ensuite), animées de la volonté de sédentariser les populations Mbororo. C'est cette volonté de stabilisation des éleveurs qui a nourrit l'abondante littérature les concernant, ceci dans le but de mieux les connaître.

Dans l'ensemble, il convient de remarquer qu'en dépit de leur abondance, l'évolution rapide du contexte de l'élevage centrafricain fait la plupart des études réalisées sur les déplacements du bétail soit trop anciennes, soit partielles, ce qui ne permet pas de bien cerner la situation actuelle. Cet état de choses rend impossible leur utilisation pour le développement, d'autant plus

que les dernières études complètes datent de près de vingt ans ; d'où la nécessité de les réactualiser. Il faut dire qu'avec les troubles politico-militaires, le secteur d'élevage en Centrafrique connaît de sérieuses difficultés à l'origine des courants de migrations qu'il conviendrait d'étudier.

Le principal hiatus en ce qui concerne ces études sur les mobilités du bétail est le manque des données quantifiées sur les différents flux en provenance ou en direction de l'extérieur, moins encore pour les mouvements à l'intérieur du pays. A propos des déplacements nationaux et transfrontaliers du bétail, avant les récentes crises il existait des points de contrôles, même si les documents sur ce sujet étaient mal tenus et ne fournissaient que des informations très souvent incomplètes. Aujourd'hui avec la désorganisation de l'Etat, il n'existe plus rien. Autre lacune à propos des déplacements du bétail, c'est le caractère approximatif des cartes disponibles dû à l'inaccessibilité d'une grande partie du pays pour des vérités terrain. Enfin, il convient de souligner que les contraintes du pastoralisme ont été très souvent réduites aux seuls aspects de conflits, alors que des études approfondies sur les stratégies de développement de cette activité prenant en compte les dimensions économiques, politico-militaires, écologiques et épidémiologiques, auraient permis de proposer les voies d'une solution durable.

Pour combler ces lacunes, il serait souhaitable de revoir toutes les études sur les déplacements régionaux du bétail. Ceci, afin de nous permettre d'avoir une idée précise et actualisée du phénomène, des ressources disponibles et des contraintes auxquelles sont confrontés les acteurs suite à la crise, et de disposer des données fiables de prise de décision et de gestion durable des mobilités.

BIBLIOGRAPHIE

Ankogui-Mpoko G.F., 1993. Interface Homme-Nature et problèmes de gestion des milieux fragiles : cas des hautes terres de Centrafrique et du Cameroun. Mem. DEA, IRSAM, Univ. de Pau et de Pays de l'Adour, Pau, 142 p.

Ankogui-Mpoko, G., F., 2002. Sociétés rurales, territoires et gestion de l'espace en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au nord-est de Bambari. Thèse de doctorat. Université de Bordeaux 3, 394 p.

Ankogui-Mpoko, G.F., Banzahaf M., Douma P., 2004. Les conflits agriculteurs éleveurs. Rapport de mission d'étude sur les conflits en RCA, Fév-Mars 2004, FNEC, Bangui, 78 p.

Ankogui-Mpoko, G F, et Betabelet J R. 2015. « Situation de la transhumance en République Centrafricaine suite aux crises de 2013 et 2014 ». Rapport d'étude sur les conflits, DanishRefugee Council, janvier, Bangui, 93p.

- Ankogui-Mpoko, Vircoulon, 2018. La transhumance en Centrafrique : Une analyse multidimensionnelle. Fonds Fiduciaire de l'Union Européenne pour l'a République Centrafricaine, DUE, Bangui, 55p.
- Betabelet J.R., 2006. Exploitation forestière et dynamique spatiale des zones de chasse traditionnelle : cas de la commune de Balé-Loko dans la Lobaye. Mém. de Maîtrise Géo. Université de Bangui, Bangui, 147 p.
- Betabelet, J R, Maïna Ababa A, et Ibrahim T, 2015. « Élevage bovin et conflits en Centrafrique ». Les Cahiers d'Outre-Mer 68 (272):557-575. <https://doi.org/10.4000/com.7655>.
- Bille J.C., 1964. Pâturages du secteur occidental de l'élevage de la R.C.A. IEVMT, Maison-Alfort, 286 p. multigr.
- Bille J.C., 1965. Evolution des pâturages naturels des hauts plateaux de la RCA en exploitation traditionnelle Mbororo. Rév. Elev. Ed. Vét. Pays trop., t. XVIII, n° 3, pp. 313-316 p.
- Bille J.C., 1967. Expérimentation agrostologique en R.C.A., IEVMT, Maison-Alfort, 246 p. multigr.
- Boulvert Y., 1990, Avancée ou recul de la forêt centrafricaine. Changements climatiques, influence de l'homme et notamment des feux.
- Boulvert Y., 1997, Un environnement en grande partie préservé : le milieu « naturel » centrafricain. In : *Pratiques de gestion de l'environnement dans les pays tropicaux par Singaravélou (eds), VIe Journées de Géographie Tropicale du Comité National de Géographie, DYMSET et CRET, Espaces Tropicaux*, n° 15, Talence, 175-180.
- Boutrais J., 1980. L'expansion des éleveurs Peul dans les savanes humides du Cameroun, Cah. ORSTOM, ser. Sc. Hum., Vol. XVIII, n° 1, pp. 31-45.
- Boutrais J., 1985. Le développement de l'élevage dans l'ouest centrafricain : étude socio-économique. ORSTOM, Bangui, 303 p.
- Boutrais J., 1988. Des peuls en savanes humides : développement pastoral dans l'ouest africain. ORSTOM, Paris, 393 p.
- Boutrais J., 1990. Les savanes humides dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabé, Mbororo de Centrafrique. Genève Afrique vol. 28, num. 1, P. 65-90
- Boutrais J., 1992. L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante ? In : *l'environnement en Afrique. Afrique contemporaine* num. 161, ORSTOM, Bondy, P. 109-124.
- Boutrais J., 1994. Pour une nouvelle cartographie des peuls. In : *l'archipel peul. Cahiers d'études africaines* num. 133-135, P. 137-146.
- Chauvin, E, et Seignobos, C. 2013. « L'imbroglie centrafricain : État, rebelles et bandits ». *Afrique contemporaine* 248 (4):119. <https://doi.org/10.3917/afco.248.0119>.

- Crouail J.C., 1969. Une étape vers la sédentarisation de l'éleveur Mbororo en République Centrafricaine : le bain détiqueur adapté à l'élevage nomade. Alfort, 87 p.
- Desrotours 1981. Situation actuelle de l'élevage en République Centrafricaine ; propositions. IEMVT, Maison-Alfort, 67 p. multig.
- Dupire M., 1962. Peuls nomades ; étude descriptive des Wodaabé Sahel nigérien. Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, Travaux et documents n° LXIV, VIII, 338 p.
- Koechlin 1962. Etude sur les pâturages et les questions fourragères en République Centrafricaine. In: Rev. Elev. Méd. Vét. P. Trop., vol. 15, n° 1, pp. 43-73.
- Le Gall A., Lhoste, P., (1995). Les contraintes au développement de l'élevage bovin en savane humide : L'exemple des Peuls Mbororos en République centrafricaine,
- Lemasson 1992 : Enquêtes socio-économiques sur l'élevage en RCA, ANDE, Ministère Développement rural, Bangui, 22p.
- Lemasson et Remayeko 1990 : Les éleveurs Mbororo, étude socio-économique. ANDE, Bangui, 226 p.
- Modibo W. C., 2002. Changement et crise identitaire chez les peuls Mbororo de Centrafrique. Dép. de Philosophie et des Sc. Sociales, Univ. Bangui, Bangui, 9 p
- Poukale P., 1997, Systèmes culturels et gestion de l'environnement dans l'Ombella-Mpoko
- Prioul C., 1971. Éleveurs nomades et paysans sédentaires dans le nord-ouest centrafricain, in *Quatre études sur l'élevage*. Travaux et documents de géographie tropicale. Bordeaux : CEGET-CNRS, pp .1-42.
- Rippstein G. - 1987. L'amélioration fourragère des plateaux en milieu tropical humide. In : Audru J. et coll. « Terroirs pastoraux et agropastoraux en zones tropicales : gestion, aménagement et intensification fourragères ». EMVT, Maisons-Alfort, Etudes et synthèses n° 24, pp. 291-349.
- Sarandji S. 1995, Les Mbororo de la Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé en République Centrafricaine : organisations pastorales et civilisations rurales. Thèse de Doctorat de l'Université de Bordeaux III, 243 p.
- Seignobos C., 2008. La question Mbororo réfugiés de la RCA au Cameroun. Rapport d'étude, Ministère des Affaires Etrangères, HCR, Paris, 158 p.
- Stanning J.D., 1959. Savannah nomads ; a study of the Wodaabe pastoral Fulani of western Bornu province, northern region, Nigeria, London, Oxford university press, 266 p.
- Tidjani, I., 2018. La mobilité pastorale en République Centrafricaine : une stratégie d'adaptation soutenable ? Thèse de Doctorat en Sciences Economiques de l'Université de Lille, Soutenue le 5 décembre 2018. 298p.